



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France  
Service Régional de l'Alimentation

**AGREMENT  
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE  
OU LE CONSEIL A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

**Références :**

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment ses articles 38 et 39 ;
- Vu l'arrêté du 8 janvier 2018 portant délégation de signature du Préfet de la région Hauts-de-France à M. Luc MAURER, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour la région Hauts-de-France ;
- Vu l'arrêté du 12 mars 2018 portant délégation de signature de M. Luc MAURER, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour la région Hauts-de-France ; à M. Samuel CARON, Chef du Service Régional de l'Alimentation Hauts-de-France; à Madame Emilie HENNEBOIS, Adjointe au chef du Service Régional de l'Alimentation Hauts-de-France ;

**L'entreprise:** ARBRES ET FLEURS  
**Adresse :** 70 Route Nationale - 62 490 VITRY EN ARTOIS  
**SIREN :** 420 498 578

est agréé sous le numéro : **NC 00435** pour effectuer ses activités de :

- **Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels.**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

<b>ARBRES ER FLEURS - WAZIERS</b>	<b>59 119</b>	<b>WAZIERS</b>
<b>ARBRES ET FLEURS - VITRY EN ARTOIS</b>	<b>62 490</b>	<b>VITRY EN ARTOIS</b>

Fait à Amiens, le 23/04/2018

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef du Service Régional de l'Alimentation,

Samuel CARON